

3^{ème} : Sciences de la vie et de la Terre

Les horaires :

L'enseignement en SVT correspond à 1h30 par semaine.

Le programme :

- Diversité et unité des êtres humains
- Evolution des êtres vivants et histoire de la Terre
- Risque infectieux et protection de l'organisme
- Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement.

Les objectifs :

Le programme de la classe de 3^{ème} vient enrichir les connaissances sur l'Homme (génétique, immunologie), les caractéristiques du vivant (unité, biodiversité et évolution des espèces) et les attitudes que sont d'une part la conscience des implications éthiques de certains progrès scientifiques, d'autre part la responsabilité face à l'environnement, au monde vivant et à la santé.

Evaluations :

Deux types :

- formative : en cours d'apprentissage notée par un plus ou un moins
- sommative : en fin d'apprentissage sanctionnée par une note sur 20 avec un coefficient de 1 à 3

Les exigences :

- Avoir son matériel à chaque cours : cahier, livre, trousse complète.
- Apprendre sa leçon cours régulièrement. Une évaluation sur le cours précédent est toujours possible.
- Soigner la tenue de son cahier.
- Récupérer le cours après une absence en demandant un cahier à prêter.